

Attestation complémentaire de conducteur de train

RS1198 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31840
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire d'une licence de conducteur de train et d'une attestation complémentaire (connaissance de la ligne, du matériel roulant et connaissances linguistiques) peut exercer une activité de conduite de trains en sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'attestation complémentaire est délivrée au conducteur qui, d'une part, a satisfait à des épreuves d'évaluation permettant d'apprécier ses connaissances professionnelles des lignes ou sections de lignes et des types de matériel roulant sur lesquels il est amené à conduire et, d'autre part, justifie qu'il détient les compétences linguistiques requises pour les lignes ou sections de lignes concernées.

- Connaissances professionnelles relatives au matériel roulant listées à l'annexe IV de l'arrêté du 6 août 2010 relatif à la certification des conducteurs de train ;
- Connaissances professionnelles relatives aux infrastructures listées à l'annexe V de l'arrêté du 6 août 2010 relatif à la certification des conducteurs de train ;
- Connaissances linguistiques requises pour les lignes ou sections de lignes concernées, définies à l'annexe VI de l'arrêté du 6 août 2010 relatif à la certification des conducteurs de train.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Décret n°2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de train"",""Arrêté du 6 août 2010 relatif à la certification des conducteurs de train"",""Article 6 du Décret n°2006-1279 du 19 octobre 2006 relatif à la sécurité des circulations

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'une licence de conducteur de train.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1198/>